

# Wie hoch stellt sich der Ertrag der Bundesfeiersammlung für das Rote Kreuz

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **45 (1937)**

Heft 11

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-974282>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

plus être réglé. Les malades et les suspects seront renvoyés à la maison. Il faut donc que la question du remplacement soit réglée par les maisons-mères, les associations de gardes-malades et les sections de samaritaines.

Le personnel des secours volontaires a droit, pendant toute la durée de son

emploi, aux subsistances, au logement, à la solde et touche l'indemnité de route. Il a aussi droit entièrement aux prestations de l'assurance militaire. La Confédération prend à sa charge les secours aux familles qui tombent dans le dénûment par suite du service militaire de leur soutien. (A suivre.)

### Résultat provisoire de la collecte du 1<sup>er</sup> août 1937.

Il y a toujours des gens pour raconter des histoires, vraies ou fausses; il y en a tout autant pour citer des chiffres... volontiers astronomiques!

Restons dans la réalité, et parlons du résultat de la collecte du 1<sup>er</sup> août. On n'a encore aucun chiffre précis, aucun nombre définitif; on n'en aura pas jusqu'au moment où tous les comités, toutes les instances, tous les caissiers, même nos consulats à l'étranger, auront pu fournir leurs comptes et remettre l'argent recueilli. L'expérience prouve que ce n'est guère qu'à *six mois après* la collecte que les sommes encaissées parviennent totalement en mains du Comité de la Fête nationale. Nous ne connaissons un résultat final et complet qu'au début de 1938.

On sait, par contre, que pour remplacer l'émission d'un «timbre spécial»

refusé par le Conseil fédéral, ce dernier a remis à la Croix-Rouge suisse 250'000 frs. Cet argent nous est parvenu. Dès lors, les sommes fournies par la générosité du peuple suisse, rentrent peu à peu. Jusqu'ici le trésorier central de la Fête du 1<sup>er</sup> août a encaissé environ un demi-million, mais le résultat de bien des localités manque encore.

Ce qu'on peut affirmer pour l'instant, c'est que la Croix-Rouge recevra (y compris le don de la Confédération) au moins 750'000 frs. Nous voulons nous en réjouir, et remercier tous les donateurs, les gros, les petits, les moyens, les tout petits, même ceux qui n'ont pu acheter qu'une carte illustrée, pour l'effort fourni, et nous désirons exprimer notre vive reconnaissance aussi à tous les collaborateurs du Comité de la Fête nationale et à ce comité lui-même. Dr Ml.

### Wie hoch stellt sich der Ertrag der Bundesfeiersammlung für das Rote Kreuz.

Erfahrungsgemäss ist es nicht möglich, genaue endgültige Zahlen des Ertrages der Kollekte vor Ablauf von zirka sechs Monaten zu erhalten. Wir werden daher wohl kaum vor Beginn des nächsten Jahres im Besitze dieser Ziffern sein. Dagegen wissen wir, dass dem

Schweizerischen Roten Kreuz vom Bundesrat ein Betrag von 250'000 Fr. zugesprochen wurde, in Ersatz des Ertrages einer von diesem gewünschten Herausgabe einer Spezialbriefmarke, welches Begehren jedoch vom Bundesrat abgewiesen worden war. Dieser Betrag

ist dem Schweizerischen Roten Kreuz bereits zugestellt worden. — Nach und nach laufen nun auch weitere Beträge ein. Wir haben in der letzten Nummer unserer Zeitschrift bereits einige Angaben darüber gemacht. Mit ziemlicher Wahrscheinlichkeit kann heute schon gesagt werden, dass wir auf einen Gesamtbetrag von mindestens 750'000

Fr. rechnen dürfen. Wir freuen uns herzlich darüber, denn das Rote Kreuz bedarf grosser finanzieller Mittel zur Durchführung seiner Aufgaben. Unseren herzlichsten Dank allen Gebern, gross und klein, für ihre Unterstützung! Unser Dank gilt besonders auch den Mitarbeitern des 1.-August-Feierkomitees.  
Dr. Sch.

### La Croix-Rouge suisse en Espagne.

«A la demande du Comité international de la Croix-Rouge, qui s'est chargé de procéder à l'évacuation d'environ 4000 personnes de la population civile de Madrid, grâce à la contribution financière qui lui a été allouée dans ce but par le Gouvernement de la Confédération, la direction de la Croix-Rouge suisse a bien voulu accepter la tâche d'organiser, par les soins de son médecin en chef, une colonne automotrice destinée au transport des évacués de Madrid à Valence. Cette colonne est composée de 12 autocars et de trois camions et emporte avec elle des dons recueillis par le Département politique fédéral pour les Suisses en Espagne et du matériel sanitaire que le Comité international de la Croix-Rouge envoie à la Croix-Rouge espagnole par l'entremise de ses délégations en Espagne.

Accompagné de 35 chauffeurs et soldats des colonnes de la Croix-Rouge, et sous la direction du Dr de Fischer, secrétaire général de la Croix-Rouge suisse, le convoi est parti le 1<sup>er</sup> septembre de Genève pour se rendre en Espagne le plus rapidement possible. Il sera renforcé sur place par quatre camions de la Communauté d'action suisse pour les enfants espagnols et par une ambulance

envoyée par le Comité international de la Croix-Rouge. On prévoit que l'exécution de l'opération envisagée durera six semaines environ.»

\*

Le communiqué qu'on vient de lire a été publié dans le numéro d'octobre du *Bulletin de la Ligue des Croix-Rouges*.

Dans leur ensemble, ces renseignements correspondent aux faits. Bien que nous n'ayons pas cru devoir signaler jusqu'ici le départ de cette mission pour l'Espagne, nous estimons devoir maintenant sortir d'une réserve que nous nous sommes imposée, et orienter les lecteurs de *La Croix-Rouge suisse* sur la tâche délicate et difficile entreprise par notre Croix-Rouge nationale à l'instigation du Comité international de Genève.

La colonne de cars et camions réunie à Berne le dernier jour d'août 1937, a quitté Genève où elle a été complétée le 1<sup>er</sup> septembre, et a traversé la France par Grenoble—Nîmes—Narbonne, pour arriver à la frontière espagnole à Le Perthus. De là, par Barcelone, elle a pu s'avancer jusqu'à Valence par la route qui longe la mer. Elle a rencontré quelques difficultés en cours de route, tant en France que sur le territoire espagnol;